

## **Rapport de la sous-commission des comptes 2007**

**Dicastère des Infrastructures et Energies -  
M. Pierre Hainard - séance du 6 mars 2008**

### **Composition de la sous-commission**

Monsieur Pierre-Alain Borel (PS)  
Monsieur Fabien Fivaz (Les Verts, excusé)  
Monsieur Pierre-André Monnard (Libéral/PPN - rapporteur)

### **Les personnes rencontrées :**

Monsieur Pierre Hainard, Conseiller communal  
Monsieur Fernando Soria, Responsable de l'administration et de la gestion des Infrastructures  
Madame Betty Pedretti, Administratrice du Cimetière et Centre funéraire  
Monsieur Joseph Mucaria, Chef de la Voirie  
Monsieur Bernard Wille, Chef jardinier  
Monsieur Jacques Vidal, Responsable de la STEP  
Monsieur Laurent Frascotti, responsable du SIC  
Monsieur Jean-Michel Ischer, Gérant communal  
Monsieur Jean-Claude Turtschy, Ingénieur communal  
Monsieur Rémy Schläppy, Intendant des bâtiments  
Monsieur Francesco Grosso, Responsable de la comptabilité de Viteos S.A

### **Observation générale**

En global, nous constatons un dépassement du résultat par rapport au budget. Toutefois, ce dépassement est principalement imputable à des amortissements complémentaires. Les résultats sont largement positifs si on élimine les écritures de boucllement. Sans ces dernières, les comptes seraient de CHF 1'247'174,70 en dessous du budget.

Les économies des services sont principalement dues aux éléments suivants:

1. les services ont poursuivi leurs efforts dans le cadre de la gestion du personnel;
2. grâce à un hiver clément, d'importantes économies ont été réalisées dans le domaine de l'enlèvement de la neige.

Dans le cadre des écritures de boucllement, nous pouvons mentionner qu'une attribution d'un mio de francs a été faite à une réserve pour la rénovation des bâtiments (sous poste 211 Bâtiments locatifs).

Une provision pour la mise en place du nouveau bureau informatique (tout le parc de la commune migrera vraisemblablement dès 2009) a également été constituée à hauteur de CHF 900'000.-.

## **900 Administration générale – Services industriels**

La somme de CHF 2'145'565.- (poste 4803700) correspond à la dissolution de la réserve constituée (Gansa). Une discussion est engagée entre les partenaires pour définir la méthode de comptabilisation définitive de ce montant. D'éventuelles modifications n'auront aucune incidence sur le futur résultat.

### **740 Cimetière et centre funéraire**

L'augmentation du poste Entretien, aménagement et installations extérieures est imputable à une fuite d'eau (phénomène extraordinaire).

Il existe un risque important de dépenses futures qui résulteraient d'une demande par l'Etat pour la pose d'un filtre au four d'incinération.

### **210-230 Gérance**

La commune dispose d'environ 1'500 logements. Nous constatons une augmentation des logements vacants. A titre d'exemple, Hôpital neuchâtelois a résilié un grand nombre de baux.

Une facture de l'ordre de CHF 30'000.- francs doit encore être émise pour des travaux d'expertise faits par le responsable des services.

Une attribution d'un mio de francs a été faite à une réserve pour la rénovation des bâtiments (sous poste 211 Bâtiments locatifs).

### **201 Service des bâtiments – Bâtiments divers d'utilité publique**

La forte augmentation du poste Entretien des bâtiments (3142400) est imputable à des frais exceptionnels :

- Collège 9 – 11, chaudière CHF 24'000.-
- Serre 22, remise en état CHF 12'000.-

### **123 Service informatique communal**

Dès 2009, l'ensemble de la Ville sera équipé du bureau informatique, ce qui explique la somme importante du poste Achats de matériel (provision de CHF 900'000.-).

## **720 Station d'épuration**

Fait réjouissant, notre STEP bénéficie d'une augmentation des quantités de boues traitées pour le compte des communes du Val de Mordeau. Ceci explique l'augmentation des charges, mais également des produits.

Volume des boues traitées en 2007: 2'857 tonnes contre 2'281 en 2006.

## **710 Voirie – Frais d'entretien**

Un commissaire demande à ce que les frais d'entretien du bâtiment (3142400) fassent l'objet d'un contrôle rigoureux.

L'augmentation des frais pour 2007 est due à la mise en conformité de la ventilation par CHF 30'000.-.

L'augmentation du poste Transports-Matériaux-Fournitures-Voirie (3144300) est imputable à des travaux d'entretien supplémentaires (escaliers, passages, entretien routier, robidogs, etc.) effectués par le personnel de la voirie (en compensation des travaux de neige).

## **716 Enlèvement des déchets non valorisables**

Ce poste doit être principalement couvert par les taxes déchets. Pour parvenir à l'équilibre en 2007, il a fallu prélever CHF 119'335,85 à la réserve. Celle-ci étant presque entièrement utilisée et compte tenu du report de la taxe au sac, il y aura vraisemblablement lieu d'envisager une augmentation de la taxe à court ou à moyen terme.

Les membres de la sous-commission tiennent à remercier les chefs de service et les collaborateurs et collaboratrices du dicastère pour le travail accompli et les économies réalisées.

Le rapporteur  
Pierre-André Monnard